



L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2022

Sommaire

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	4
1.1	Le Groupe consolidé	4
1.2	Information sectorielle	5
1.3	Faits marquants de la période	8
1.4	Facteurs de risques et transactions entre parties liées	9
1.5	Perspectives	9
1.6	Événements postérieurs à la clôture	9
2	COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022	10
2.1	Comptes de résultat consolidé comparés	11
2.2	État du résultat global consolidé	11
2.3	Bilans consolidés comparés	12
2.4	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	13
2.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	15
2.6	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	16
3	RAPPORT DES COMMISAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022	31
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	32

L'ORÉAL

Rapport financier semestriel

au 30 juin 2022

Situation semestrielle au 30 juin 2022

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2022 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

1.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal ressort à + 13,5 %.

L'effet net de changement de structure est de + 0,4 %.

La croissance à taux de change constants ressort à + 13,9 %.

Les effets monétaires ont eu un impact de + 7,0 %. En extrapolant les cours de change du 30 juin 2022, c'est-à-dire avec 1 € = 1,042 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ + 6,9 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2022.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2022 atteint 18,36 milliards d'euros, soit une croissance de + 20,9 %.

Le Travel Retail asiatique a déménagé au 1^{er} juillet 2022, ce qui a généré des facturations anticipées d'un montant de 90 millions d'euros en juin.

Cela a eu un impact positif de 110 points de base sur la croissance comparable du deuxième trimestre, et de 60 points de base au premier semestre. Cet impact sera inversé au troisième trimestre 2022.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La marge brute, à 13 430,6 millions d'euros, ressort à 73,1 % du chiffre d'affaires à comparer à 74,5 %, soit une différence de 140 points de base par rapport au semestre 2021.

Les frais de Recherche & Innovation, à 2,9 % du chiffre d'affaires, s'élèvent à 539,6 millions euros.

Les frais publi-promotionnels diminuent de 110 points de base, à 31,5 % du chiffre d'affaires.

Les frais commerciaux et administratifs, à 18,3 % du chiffre d'affaires, sont en diminution de 80 points de base.

Au total, le résultat d'exploitation s'établit à 3 745,5 millions d'euros, en hausse de + 25,3 %, et ressort à 20,4 % du chiffre d'affaires, en progression de 70 points de base par rapport au premier semestre 2021.

Les frais financiers s'élèvent à 16,4 millions d'euros.

Les dividendes de Sanofi s'élèvent à 468,2 millions d'euros. En complément du dividende annuel de 393,7 millions d'euros, Sanofi a versé cette année un dividende supplémentaire en nature pour un montant de 74,5 millions d'euros, sous la forme d'actions Euroapi, société nouvellement introduite en Bourse.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 943,0 millions d'euros, soit un taux de 22,5 %, supérieur à celui du premier semestre 2021.

Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe ⁽¹⁾, ressort à 3 254,0 millions d'euros.

Le Bénéfice Net Par Action ⁽²⁾, à 6,05 euros est en augmentation de + 30,8 % par rapport au premier semestre 2021.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La marge brute d'autofinancement s'élève à 3 825,1 millions d'euros, en augmentation de 14,7 %.

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à - 1 849 millions d'euros.

Les investissements, à 638,3 millions d'euros, représentent 3,5 % du chiffre d'affaires.

Le cash-flow opérationnel ⁽³⁾ s'élève à 1 337 millions d'euros, en diminution de 37,5 %.

Au 30 juin 2022, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 1 649 millions d'euros, la dette nette s'établit à 5 007 millions d'euros.

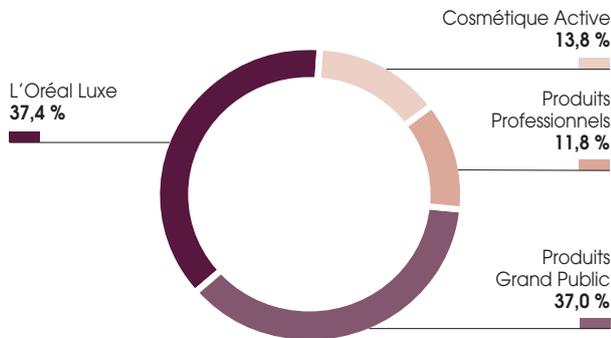
(1) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(2) Résultat net dilué par action, hors éléments non récurrents part du Groupe.

(3) Cash-flow opérationnel = Marge brute d'autofinancement + variation du besoin en fonds de roulement - investissements.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division



À fin juin, la Division des Produits Professionnels est en forte progression à + 14,3 % à données comparables et + 21,7 % à données publiées.

La Division poursuit sa forte croissance dans l'ensemble des Zones géographiques, avec des performances remarquables en Inde, en Chine continentale, en Amérique du Nord et en Allemagne. Cette croissance confirme le succès de la stratégie omnicanale engagée par la Division, avec notamment une progression importante des ventes en e-commerce, en salons, et au sein du réseau de distribution SalonCentric aux États-Unis.

Sur le marché dynamique du soin du cheveu, la Division renforce son leadership avec une bonne performance de *Kérastase* et de *Serie Expert* de *L'Oréal Professionnel*. En coloration, la Division progresse également fortement grâce au succès de ses gammes iconiques : *Shades EQ* de *Redken* et *Inoa* de *L'Oréal Professionnel* ; elle innove avec *Color Gels Lacquers 10 Min* de *Redken*, qui permet aux coiffeurs de couvrir 100 % des cheveux blancs en 10 minutes.

Toujours à la pointe de l'innovation, la Division élargit son offre de services en lançant aux États-Unis, au sein du réseau de distribution SalonCentric, la première place de marché de *L'Oréal* dédiée aux professionnels de la beauté, et réaffirme ainsi son leadership mondial.

Au premier semestre, la Division des Produits Grand Public enregistre une forte croissance de + 8,0 % à données comparables et de + 13,9 % à données publiées, avec un deuxième trimestre remarquable à + 9,1 %.

La performance de la Division est portée par le succès de toutes ses grandes marques et de leurs innovations produits. Dans un marché mondial du maquillage dynamique, la Division surperforme notamment grâce à *NYX Professional Makeup* et au lancement de blockbusters tels que le sérum *Accord Parfait* de *L'Oréal Paris* et le rouge à lèvres *Vinyl Ink* de *Maybelline New York*. La Division réalise également une croissance à deux chiffres en soin du cheveu, avec le déploiement mondial de *Hyaluron Repulp* d'*Elsève* et la bonne mise en avant des gammes premium. En soin de la peau, *Garnier* poursuit sa croissance dans les différentes Zones, avec le succès de son *Sérum Éclat anti-taches à la vitamine C* et ses eaux micellaires.

En Chine continentale, le confinement à Shanghai a freiné les livraisons de produits au début du deuxième trimestre. En juin, *L'Oréal Paris* s'est classée marque de beauté N°1

lors de la grande journée de shopping en ligne 6.18 sur Tmall. Dans le reste du monde, la Division gagne des parts de marché significatives aux États-Unis, accélère en Europe et enregistre une performance remarquable dans les marchés émergents, notamment au Mexique, au Brésil, en Inde et au Moyen-Orient.

Grâce à sa politique avancée de gestion de la valeur, la Division a su générer une croissance à la fois en volume et en valeur, tout en préservant sa rentabilité.

Au premier semestre, L'Oréal Luxe est en très forte croissance, à + 16,4 % à données comparables et + 25,6 % à données publiées, surperformant à nouveau le marché mondial de la beauté de luxe.

La Division progresse plus vite que le marché dans chacune de ses trois catégories. Les marques super premium, *Lancôme Absolue* et *Helena Rubinstein*, ainsi que les marques récemment acquises, *Takami* et *Youth To The People*, portent la croissance en soin de la peau. Côté parfum, la Division croît de + 35 % ; les piliers mondiaux, tels que *Libre d'Yves Saint Laurent* et *Born in Roma* de *Valentino*, constituent de puissants moteurs. Porté par le succès de *Maison Margiela* et *Armani Privé*, le segment Collections est en plein essor et s'avère très prometteur. Le marché du maquillage poursuit sa dynamique et les marques mondiales *Lancôme* et *Yves Saint Laurent*, ainsi que les spécialistes de la catégorie, *Shu Uemura* et *Urban Decay*, progressent plus rapidement que le marché.

La performance de la Division est équilibrée entre les Zones géographiques. *L'Oréal Luxe* accélère fortement dans les Zones SAPMENA-SSA et Amérique Latine, et atteint un niveau de part de marché très élevé en Asie du Nord. Malgré un contexte difficile en Chine continentale, *L'Oréal Luxe* réalise une performance exceptionnelle et y atteint une part de marché record.

À fin juin, la Division Cosmétique Active enregistre une très forte croissance, à + 20,9 % à données comparables et + 28,0 % à données publiées.

Le renforcement du partenariat avec les professionnels de santé est la clé de succès du modèle de prescription de la Division Cosmétique Active, qui progresse beaucoup plus vite que le marché de la dermocosmétique. La Division affiche une croissance à deux chiffres dans toutes les Zones, avec des performances remarquables en Amérique du Nord, en Europe et en SAPMENA-SSA.

La croissance est équilibrée entre le e-commerce et les ventes physiques – qui confirment leur bonne dynamique sur le semestre avec une forte contribution des canaux *drugstores* et pharmacies.

Première contributrice à la croissance de la Division, la marque *La Roche-Posay* progresse très fortement portée par *Cicaplast* et *Effaclar*, et par le succès de l'innovation brevetée *UVMune 400*, fruit de 10 années de recherche en protection solaire. *CeraVe* reste la marque enregistrant la croissance la plus rapide de la Division, avec une performance toujours remarquable en Amérique du Nord, et la poursuite de son expansion très dynamique sur les marchés internationaux. *Vichy* affiche une croissance à deux chiffres, grâce au re-lancement de *Neovadiol*, au succès de l'innovation solaire *UV AGE* sur un marché des soins solaires très dynamique, et de la franchise *Dercos* en soin du cheveu. *Skinceuticals* accélère au second trimestre sous l'impulsion de l'anti-rides *A.G.E Interrupter*.

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division

Par Division	30.06.2021		31.12.2021		30.06.2022	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
Produits Professionnels	363,9	20,5 %	806,9	21,3 %	458,7	21,2 %
Produits Grand Public	1 193,4	20,0 %	2 466,0	20,2 %	1 359,8	20,0 %
L'Oréal Luxe	1 301,9	23,8 %	2 816,3	22,8 %	1 647,8	24,0 %
Cosmétique Active	570,0	28,8 %	990,5	25,2 %	703,5	27,7 %
Total des Divisions avant non alloué	3 429,1	22,6 %	7 079,7	21,9 %	4 169,9	22,7 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 441,0	- 2,9 %	- 919,4	- 2,8 %	- 424,4	- 2,3 %
GROUPE	2 988,1	19,7 %	6 160,3	19,1 %	3 745,5	20,4 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, stock-options, actions gratuites et divers.

Le Groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

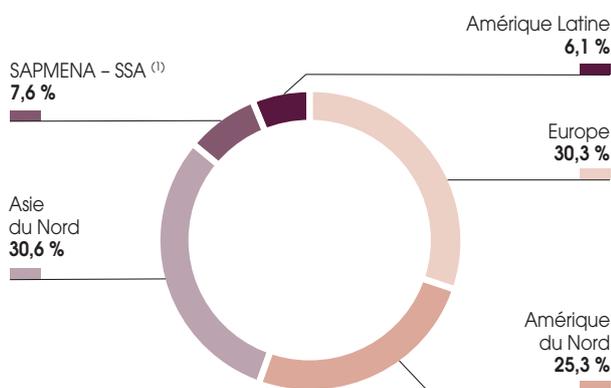
La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** est passée de 20,5 % à 21,2 %.

La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** ressort à 20,0 %, comme au premier semestre 2021.

La rentabilité de **L'Oréal Luxe** augmente de 20 points de base, à 24,0 %.

La rentabilité de la **Division Cosmétique Active** diminue de 110 points de base, à 27,7 %.

1.2.3. Chiffre d'affaires par zone géographique



(1) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa and Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

1.2.3.1. Europe

La Zone est en forte croissance, à + 14,3 % à données comparables et + 14,6 % à données publiées.

Avec la levée des restrictions sanitaires dans la plupart des pays, le marché européen de la beauté a été dynamique au premier semestre et dépasse le niveau de 2019. Toutes les catégories sont en croissance et L'Oréal croît plus vite que le marché dans la plupart des pays, et notamment en Espagne-Portugal, en Allemagne et en Italie. Le Groupe continue de gagner des positions en e-commerce.

La Division Cosmétique Active enregistre de forts gains de parts de marché, avec une croissance très soutenue de *La Roche-Posay* et le développement rapide de *CeraVe*. Renforçant son leadership, L'Oréal Luxe réalise une formidable performance en parfums, malgré les tensions d'approvisionnement. La performance de la Division des Produits Grand Public est portée par le maquillage et le soin de la peau. La croissance de la Division des Produits Professionnels est équilibrée entre la coloration et le soin du cheveu.

Les activités du Groupe en Ukraine ont été mises à l'arrêt le 24 février, à la suite de l'invasion. Elles ont repris à la demande des clients, de façon limitée. En Russie, le Groupe a temporairement fermé l'ensemble de ses boutiques et sites e-commerce en propre, et suspendu ses investissements industriels et média. En application des sanctions européennes et américaines, il a également suspendu les ventes de tous ses produits à l'exception des produits essentiels du quotidien.

1.2.3.2. Amérique du Nord

Au premier semestre, la Zone est en progression de + 11,6 % à données comparables et + 23,5 % à données publiées.

La croissance des ventes se poursuit sur un marché robuste, qui a retrouvé son niveau pré-Covid. Avec la reprise du commerce physique, la croissance est équilibrée entre e-commerce et ventes en magasin. L'innovation produit, l'amélioration continue de l'offre de services ainsi que les efforts de valorisation dans toutes les Divisions, ont contribué au succès de L'Oréal au premier semestre. En dépit d'améliorations réelles, les tensions sur les approvisionnements ont persisté, dans un contexte de forte croissance.



La Division des Produits Grand Public continue de progresser grâce à des innovations dans toutes les catégories. En maquillage, la marque *NYX Professional Makeup* a réussi sa transformation et porte la croissance de la Division. La performance de L'Oréal Luxe est tirée par les parfums, et la marque récemment acquise *Youth to the People* renforce l'offre de la Division en soin de la peau. La Division des Produits Professionnels croît également plus vite que le marché, portée par SalonCentric et le rebond des salons, ainsi que sa stratégie d'innovation soutenue. La Division Cosmétique Active progresse beaucoup plus vite que le marché, avec une très forte croissance de *La Roche-Posay* et *CeraVe*.

1.2.3.3. Asie du Nord

La Zone réalise une croissance de + 10,5 % à données comparables et de + 20,3 % à données publiées.

En pleine résurgence de Covid-19, L'Oréal réalise une performance remarquable et ses trois Divisions sélectives sont en croissance à deux chiffres. L'Oréal Luxe gagne des parts de marché de manière spectaculaire, avec les activations de *Lancôme*, *Helena Rubinstein* et *Yves Saint Laurent*, et le déploiement réussi des marques *Urban Decay* et *Maison Margiela*, et les Divisions Cosmétique Active et Produits Professionnels sont portées par le succès de *La Roche-Posay*, *Skinceuticals* et *Kérastase*. L'activité de la Division des Produits Grand Public s'améliore au deuxième trimestre, grâce aux innovations de *Maybelline New York* et *L'Oréal Paris*.

En Chine continentale, le marché de la beauté s'est nettement contracté au début du deuxième trimestre en raison des mesures de confinement. Fort de son infrastructure d'approvisionnement robuste, L'Oréal a fait face aux perturbations et a réalisé une croissance solide, avec une progression à deux chiffres en juin, renforçant ses parts de marché dans toutes les Divisions au deuxième trimestre, avec une part de marché historique pour L'Oréal Luxe. Le Groupe a tiré parti de son excellence en e-commerce et six de ses marques figurent dans le Top 12 de la grande journée de shopping en ligne 6.18 sur Tmall : *L'Oréal Paris* est N°1 de la beauté (toutes catégories confondues) et N°1 du soin de la peau en particulier ; *Kérastase* se classe N°1 en soin du cheveu, tandis que *Stylenanda 3CE* se hisse en tête du classement maquillage. *L'Oréal Paris* est également en tête du palmarès de la nouvelle plateforme de ByteDance (TikTok/Douyin).

Dans le reste de la Zone, L'Oréal surperforme le marché en Corée du Sud, et au Japon la marque *Takami*, acquise récemment, progresse très rapidement.

1.2.3.4. SAPMENA – SSA ⁽¹⁾

La Zone est en très forte hausse de + 23,0 % à données comparables et de + 28,3 % à données publiées.

En SAPMENA, L'Oréal croît beaucoup plus vite que le marché. Le Groupe répond à la forte expansion des points de vente physiques dans la Zone tout en poursuivant sa croissance en e-commerce, avec une stratégie d'activation soutenue. La performance en SAPMENA est notamment portée par la très forte dynamique des ventes en Inde. Dans le Pacifique, L'Oréal confirme sa reprise en Australie avec une croissance à deux chiffres au deuxième trimestre. En Asie du Sud-Est, le retour progressif de la fréquentation touristique soutient la reprise dans la région ; L'Oréal enregistre un rebond exceptionnel des ventes en magasin en Malaisie et continue de progresser en Thaïlande et au Vietnam, grâce au succès de la Division Cosmétique Active. Au Moyen-Orient, les pays du Golfe affichent une croissance remarquable.

En Afrique Subsaharienne (SSA), le Groupe a également progressé beaucoup plus vite que le marché et a réalisé une performance exceptionnelle, portée par l'Afrique du Sud et le Kenya.

1.2.3.5. Amérique Latine

La Zone enregistre une excellente performance, avec une croissance de + 22,3 % à données comparables et de + 39,1 % à données publiées.

Le marché de la beauté poursuit son expansion dans tous les pays, avec une progression particulièrement marquée au Mexique et une accélération au Brésil et au Chili.

Dans ce contexte, L'Oréal réalise des gains de parts de marché, porté par une performance exceptionnelle de la Division des Produits Grand Public. L'Oréal enregistre une croissance à deux chiffres dans toutes les Divisions et tous les pays, avec une accélération importante au Mexique et une progression remarquable de la Divisions des Produits Grand Public au Brésil. Toutes les catégories sont en forte croissance. Le poids du e-commerce continue d'augmenter et les ventes en magasin progressent fortement.

(1) SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle-East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne).

1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- Le 9 février 2022, le Conseil d'Administration a annulé, à effet au 10 février 2022, les 22 260 000 actions L'Oréal qui avaient été rachetées auprès de Nestlé, conformément aux décisions du Conseil d'Administration en date du 7 décembre 2021. En conséquence, au 10 février 2022, le **capital de L'Oréal** est composé de 535 412 372 actions représentant autant de droits de vote.
- Le 22 février, L'Oréal a uni ses forces avec une trentaine d'entreprises du secteur de la cosmétique, ainsi que des associations professionnelles, pour lancer le **Consortium EcoBeautyScore**. Il a pour objectif de développer une méthode d'évaluation et un système de notation de l'impact environnemental des produits pour l'ensemble du secteur.
- Le 25 février, **David Greenberg** a été nommé Directeur Général de L'Oréal USA, Président de la Zone Américaine du Nord et membre du Comité Exécutif du Groupe.
- Le 3 mars, pour la cinquième année consécutive, L'Oréal figure parmi les 20 entreprises les plus équitables au monde en matière d'équité des genres dans le **classement mondial d'Equileap** ; le Groupe est également à nouveau N°1 en France. L'étude a examiné 3 895 entreprises, représentant 102 millions d'employés dans le monde, sur l'équité des genres dans 23 pays, sur la base de 19 critères approfondis.
- Le 11 mars, L'Oréal a reçu une **note de crédit émetteur à long terme** de AA de la part de Standard and Poor's et une note d'émetteur de Aa1 de la part de Moody's. Les perspectives attribuées aux notes par les deux agences sont « Stables ». Le 22 mars, L'Oréal a annoncé le lancement avec succès de sa première **émission obligatoire** ⁽¹⁾, **dont une tranche assortie d'un cadre de référence RSE**, pour un montant nominal total de 3 milliards d'euros. Cette émission inaugurale a reçu un accueil exceptionnel du marché avec une demande totale de 10,7 milliards d'euros, soit plus de 3,5 fois le volume combiné de l'offre.
- Le 17 mars, le **Document d'Enregistrement Universel 2021** a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site www.loreal-finance.com.
- Le 21 mars, à l'occasion de la Journée Mondiale du Parfum, **L'Oréal et EMOTIV**, leader des neurotechnologies, ont annoncé un **partenariat stratégique** en matière de beauté, afin d'aider les consommateurs à faire des choix précis et personnalisés quant à leurs désirs de parfum. Ce partenariat associe un outil de neurotechnologie EMOTIV à des senseurs et algorithmes propriétés de L'Oréal. Créée par le Tech Incubateur de L'Oréal, la marque de luxe Yves Saint Laurent et une équipe d'experts en matière de fragrance, en collaboration avec EMOTIV, cette expérience unique de conseil en parfumerie relie les réponses neurologiques aux préférences de parfum grâce à un casque multicapteur basé sur la technologie de l'EEG.
- Le 21 avril, L'Oréal a annoncé le lancement d'un **Circular Innovation Fund** pour développer et amplifier des solutions circulaires innovantes partout dans le monde. L'Oréal, investisseur principal, contribue à hauteur de 50 millions d'euros à ce nouveau fonds de 150 millions d'euros. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable L'Oréal pour le Futur.
- Le 17 mai, L'Oréal a annoncé le lancement de sa **troisième opération d'actionnariat salarié**. Cette opération a été déployée avec succès dans plus de 60 pays et permet d'associer étroitement les salariés de L'Oréal, tant en France qu'à l'étranger, au développement du Groupe.
- Le 20 mai, L'Oréal, par l'intermédiaire de son fonds de capital-risque **BOLD, Business Opportunities for L'Oréal Development**, a annoncé une prise de **participation minoritaire capital de SPARTY, Inc.**, start-up japonaise de distribution directe au consommateur, spécialisée dans la beauté personnalisée. Cet investissement marque la première opération de capital-risque de L'Oréal au Japon.
- Le 24 mai, au terme de 10 ans de recherche, L'Oréal a présenté **UVMune 400**, sa première technologie de filtration solaire qui protège efficacement la peau contre les rayons UVA ultra-longes les plus insidieux, contribuant à la prévention des dommages profonds de la peau induits par le soleil, un sujet majeur de santé publique.
- Le 25 mai, L'Oréal a annoncé le lancement de **L'Oréal BOLD Female Founders**, une initiative destinée à soutenir des start-ups dirigées par des femmes. Développée au sein du fonds de capital-risque **BOLD, Business Opportunities for L'Oréal Development**, elle sera dotée d'une première tranche d'un montant de 25 millions d'euros.
- Du 15 au 18 juin, lors de **Viva Technology 2022** à Paris, L'Oréal a dévoilé sa vision du Futur de la Beauté à travers une **exploration du Web3 et du métavers** et des **expériences beauté immersives** telles que Scent-Sation de Yves Saint Laurent Beauté pour accompagner le consommateur au cœur du monde du parfum, en partenariat avec EMOTIV ; ou encore le L'Oréal Water Saver – reconnu par le magazine TIME comme l'une des 100 meilleures inventions de 2021, une technologie révolutionnaire inspirée du fractionnement utilisé dans les moteurs de fusée pour créer une expérience de lavage des cheveux d'exception et efficace, tout en réduisant la consommation d'eau de 61 % par rapport aux méthodes standards.
- Le 23 juin, la Fondation L'Oréal et l'UNESCO ont rendu hommage à 45 femmes scientifiques éminentes de plus de 35 pays lors de la cérémonie de remise du **Prix international Pour les Femmes et la Science**, visant à promouvoir l'excellence scientifique au féminin. À cette occasion, 15 chercheuses ont été récompensées en reconnaissance de leurs réalisations scientifiques exceptionnelles, et 30 jeunes chercheuses ont obtenu le titre de *Jeunes Talents Internationaux*.
- Le 24 juin a marqué le 30^e anniversaire de **L'Oréal Brandstorm**, la compétition d'innovation destinée aux étudiants du monde entier, organisée cette année en partenariat avec Salesforce.
- Le 28 juin, L'Oréal a reçu la Palme de la Pédagogie lors de la cérémonie de remise des **Palmes d'or des Jeunes Actionnaires** créées par l'EDHEC Business School et la F2iC (Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissements). Ce prix récompense la société ayant fait le plus d'efforts d'information et de communication envers ses actionnaires.

(1) Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Australie.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2021, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2022.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2022 sont exposés dans la Note 9 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2022.

Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2022, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. PERSPECTIVES

« L'Oréal réalise au premier semestre une croissance remarquable de + 13,5 % en comparable et + 20,9 % en publié.

Après deux années de pandémie, les consommateurs sont heureux de retrouver une vie sociale plus intense et veulent se faire plaisir avec des produits de beauté innovants et de qualité supérieure, ce qui stimule le marché de la beauté. L'Oréal progresse deux fois plus vite que le marché et renforce ainsi sa position de N°1 mondial.

Notre performance est de plus en plus équilibrée. Équilibrée entre croissance volume et valeur. Équilibrée entre croissance des ventes en magasins, avec la réouverture des points de vente dans la plupart des pays, et croissance du e-commerce ⁽¹⁾, qui poursuit sa progression à deux chiffres. Équilibrée par Zone géographique, toutes en croissance à deux chiffres, avec une forte progression dans les pays émergents (SAPMENA - SSA ⁽²⁾, Amérique latine) ; la Chine continentale réalise une performance spectaculaire dans un contexte très difficile, grâce à notre expertise en e-commerce. Équilibrée par Division, avec une croissance à deux chiffres dans nos trois Divisions sélectives et une accélération sensible de la Division des Produits Grand Public au deuxième trimestre. Enfin, toutes nos grandes catégories sont en croissance à deux chiffres.

Nous avons démontré notre capacité à valoriser notre portefeuille par l'innovation et à contrôler nos coûts. Ceci nous a permis d'absorber l'impact de la hausse des prix des matières premières, d'atténuer les tensions dans la chaîne logistique et de continuer d'investir efficacement dans nos marques. Notre rentabilité s'est encore améliorée, contribuant ainsi à créer de la valeur durable pour le long terme.

Notre programme L'Oréal pour le Futur a franchi une étape importante : après les États-Unis en 2021, nous avons atteint la neutralité carbone pour l'ensemble de nos sites de la Zone Asie du Nord. De plus, le succès de notre 3^e plan d'actionnariat salarié, déployé dans plus de 60 pays, démontre le fort engagement de nos collaborateurs dans le monde entier.

Conscients des incertitudes et de l'instabilité actuelle, nous sommes convaincus que notre modèle unique et équilibré, notre formidable capacité d'innovation, notre solide portefeuille de marques, la passion et l'agilité de nos équipes ainsi que notre solidité financière sont autant d'atouts pour poursuivre notre stratégie de croissance rentable et durable.

Nous restons optimistes quant aux perspectives du marché mondial de la beauté et confiants dans notre capacité à surperformer le marché pour réaliser, en 2022, une nouvelle année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats. »

1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Le 5 juillet, L'Oréal s'est vu décerner le **Grand Prix de la Raison d'Être et des engagements ESG** lors de la cérémonie des Grands Prix de l'Assemblée Générale et de la Mixité 2022, organisée par l'Institut du Capitalisme Responsable.
- Le 22 juillet, L'Oréal a annoncé que **l'ensemble de ses sites de la Zone Asie du Nord ont atteint la neutralité carbone** (scopes 1 & 2), en utilisant exclusivement des énergies renouvelables. Ce résultat illustre les efforts déployés par le Groupe pour lutter contre le changement

climatique et constitue une étape importante pour atteindre les objectifs du programme L'Oréal pour le Futur.

- Le 28 juillet, le Conseil a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022 de procéder au cours du deuxième semestre 2022 à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 500 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 2 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées ⁽³⁾.

(1) Chiffre d'affaires sur nos sites en propre et avec les sociétés de commerce en ligne + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non auditée).

(2) SAPMENA - SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne).

(3) Le Document d'Enregistrement Universel de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2022 contient, page 416, les autres éléments du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

2.

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022

2.1	COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS	11
2.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	11
2.3	BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	12
2.4	TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
2.5	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS	15
2.6	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	16

2.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Chiffre d'affaires	3.1	18 366,3	15 196,6	32 287,6
Coût des ventes		- 4 935,8	- 3 869,5	- 8 433,3
Marge brute		13 430,6	11 327,1	23 854,3
Frais de recherche et Innovation		- 539,6	- 489,1	- 1 028,7
Frais publi-promotionnels		- 5 793,3	- 4 951,6	- 10 591,0
Frais commerciaux et administratifs		- 3 352,2	- 2 898,2	- 6 074,2
Résultat d'exploitation	3.1	3 745,5	2 988,1	6 160,3
Autres produits et charges	4	- 34,5	- 315,3	- 432,0
Résultat opérationnel		3 711,0	2 672,8	5 728,3
Coût de l'endettement financier brut		- 14,0	- 22,5	- 38,0
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		29,0	12,4	18,5
Coût de l'endettement financier net		15,0	- 10,1	- 19,4
Autres produits et charges financiers		- 31,4	- 19,2	- 40,2
Dividendes Sanofi	9.6	468,2	378,3	378,3
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		4 162,8	3 021,7	6 046,9
Impôts sur les résultats		- 940,0	- 654,0	- 1 445,4
Résultat net des sociétés mises en équivalence		1,1	0,3	0,6
Résultat net		3 224,0	2 368,0	4 602,2
Dont :				
• part du groupe		3 222,8	2 362,6	4 597,1
• part des minoritaires		1,2	5,4	5,1
Résultat net par action part du groupe (en euros)		6,02	4,22	8,24
Résultat net dilué par action part du groupe (en euros)		6,00	4,21	8,21
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	10.3	6,07	4,65	8,86
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (en euros)	10.3	6,05	4,63	8,82

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Résultat net consolidé de la période		3 224,0	2 368,0	4 602,2
Couverture des flux de trésorerie		- 38,0	- 155,6	- 203,7
Réserves de conversion		680,9	281,5	610,5
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		6,9	31,8	41,5
Éléments recyclables en résultat		649,8	157,7	448,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	8.3	913,2	1 151,6	1 192,2
Gains et pertes actuariels	5.1	342,1	386,2	585,5
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		- 116,9	- 130,1	- 181,7
Éléments non recyclables en résultat		1 138,4	1 407,6	1 596,0
Autres éléments du résultat global		1 788,2	1 565,3	2 044,3
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		5 012,2	3 933,3	6 646,5
Dont :				
• part du groupe		5 010,8	3 927,9	6 641,4
• part des minoritaires		1,4	5,4	5,1

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Couverture des flux de trésorerie	6,9	31,8	41,5
Éléments recyclables en résultat	6,9	31,8	41,5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 28,5	- 36,9	- 37,3
Gains et pertes actuariels	- 88,4	- 93,3	- 144,4
Éléments non recyclables en résultat	- 116,9	- 130,1	- 181,7
TOTAL	- 110,0	- 98,3	- 140,2

2.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Actifs non courants		32 578,9	30 192,7	30 937,6
Écarts d'acquisition	6	11 353,9	10 559,0	11 074,5
Autres immobilisations incorporelles	6	3 501,0	3 455,0	3 462,8
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 491,8	1 414,3	1 507,6
Immobilisations corporelles	3.2	3 441,0	3 182,9	3 266,2
Actifs financiers non courants	8.3	11 956,5	10 786,5	10 920,2
Titres mis en équivalence		10,9	10,5	9,9
Impôts différés actifs		823,8	784,5	696,5
Actifs courants		14 590,0	13 762,9	12 075,8
Stocks		3 988,3	2 948,2	3 166,9
Créances clients		5 064,6	3 991,8	4 021,0
Autres actifs courants		2 399,6	1 869,4	2 037,9
Impôts sur les bénéfices		150,3	129,3	136,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	2 987,4	4 824,3	2 713,8
TOTAL		47 168,9	43 955,6	43 013,4

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Capitaux propres	10	25 932,4	29 636,8	23 592,6
Capital		107,3	112,1	111,5
Primes		3 265,6	3 265,6	3 265,6
Autres réserves		12 085,9	18 909,3	19 092,2
Autres éléments du résultat global		6 845,8	5 588,5	5 738,6
Réserves de conversion		401,7	- 607,9	- 279,1
Actions auto-détenues		-	-	- 8 940,2
Résultat net part du groupe		3 222,8	2 362,6	4 597,1
Capitaux propres - part du groupe		25 929,1	29 630,2	23 585,7
Intérêts minoritaires		3,3	6,6	6,9
Passifs non courants		5 527,3	2 987,6	2 837,6
Provisions pour retraites et autres avantages		62,1	650,0	360,6
Provisions pour risques et charges	11.1	61,9	57,9	63,8
Passifs d'impôts non courants		290,9	364,2	344,8
Impôts différés passifs		896,5	710,0	810,3
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	3 009,4	8,9	10,7
Dettes financières de location - part non courante	8.1	1 206,5	1 196,5	1 247,5
Passifs courants		15 709,2	11 331,3	16 583,2
Dettes fournisseurs		6 467,6	5 386,3	6 068,1
Provisions pour risques et charges	11.1	1 245,0	1 211,1	1 223,3
Autres passifs courants		3 821,1	3 263,5	3 980,8
Impôts sur les bénéfices		396,1	224,3	268,9
Emprunts et dettes financières courants	8.1	3 336,4	863,6	4 619,4
Dettes financières de location - part courante	8.1	443,0	382,5	422,8
TOTAL		47 168,9	43 955,6	43 013,4

2.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	- 889,1	28 993,0	5,8	28 998,8
Résultat net consolidé de l'exercice				4 597,1				4 597,1	5,1	4 602,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 161,9			- 161,9	- 0,3	- 162,2
<i>Réserves de conversion</i>							582,4	582,4	0,3	582,7
<i>Hyperinflation</i>							27,8	27,8		27,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 161,9		610,2	448,3	19	448,3
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 154,9			1 154,9		1 154,9
<i>Gains et pertes actuariels</i>					441,1			441,1		441,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 596,0			1 596,0		1 596,0
Résultat global consolidé				4 597,1	1 434,1		610,2	6 641,4	5,1	6 646,5
Augmentation de capital	800 780		5,8					5,8		5,8
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,5		- 1 104,3		1 104,8				
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 264,4				- 2 264,4	- 4,7	- 2 269,1
Rémunérations payées en actions				155,2				155,2		155,2
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 25 260 000					- 10 045,0		- 10 045,0		- 10 045,0
Variations de périmètre										
Autres variations ⁽¹⁾				99,8				99,8	0,6	100,4
Situation au 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 585,7	6,9	23 592,6
Impact de l'application de la décision IFRIC sur les contrats SaaS				- 152,5				- 152,5		- 152,5
Situation au 01.01.2022 ⁽²⁾	535 412 360	111,5	3 265,6	23 536,8	5 738,6	- 8 940,2	- 279,1	23 433,2	6,9	23 440,1
Résultat net consolidé de la période				3 222,8				3 222,8	1,2	3 224,0
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 31,2			- 31,2	0,1	- 31,1
<i>Réserves de conversion</i>							648,1	648,1	0,1	648,2
<i>Hyperinflation</i>							32,7	32,7		32,7
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 31,2		680,8	649,6	0,2	649,8
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					884,7			884,7		884,7
<i>Gains et pertes actuariels</i>					253,7			253,7		253,7
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 138,4			1 138,4		1 138,4
Résultat global consolidé				3 222,8	1 107,2	-	680,8	5 010,8	1,4	5 012,2
Augmentation de capital	868 249	0,2		- 0,2						
Annulation d'actions auto-détenues		- 4,5		- 8 935,8		8 940,2				
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 601,2				- 2 601,2	- 4,4	- 2 605,6
Rémunérations payées en actions				86,8				86,8		86,8
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus										
Variations de périmètre										
Autres variations				- 0,6				- 0,6	- 0,5	- 1,1
SITUATION AU 30.06.2022	536 280 609	107,3	3 265,6	15 308,6	6 845,8	-	401,7	25 929,1	3,3	25 932,4

(1) Dont 102,2 millions d'euros au titre de l'interprétation IFRIC 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

(2) Après prise en compte de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (note 1).

2 COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022

• Tableaux des variations des capitaux propres consolidés

| VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	- 889,1	28 993,0	5,8	28 998,8
Résultat net consolidé de la période				2 362,6				2 362,6	5,4	2 368,0
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 123,6			- 123,6	- 0,2	- 123,8
<i>Réserves de conversion</i>							266,8	266,8	0,2	267,0
<i>Hyperinflation</i>							14,5	14,5		14,5
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 123,6		281,3	157,7		157,7
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 114,7			1 114,7		1 114,7
<i>Gains et pertes actuariels</i>					292,9			292,9		292,9
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 407,6			1 407,6		1 407,6
Résultat global consolidé				2 362,6	1 284,0		281,3	3 927,9	5,4	3 933,3
Augmentation de capital	800 168	0,2	5,8	- 0,2				5,8		5,8
Annulation d'actions auto-détenues										
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 264,4				- 2 264,4	- 4,7	- 2 269,1
Rémunérations payées en actions				75,9				75,9		75,9
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 3 000 000					- 1 104,8		- 1 104,8		- 1 104,8
Variations de périmètre										
Autres variations				- 3,2				- 3,2	0,1	- 3,1
SITUATION AU 30.06.2021	557 671 748	112,1	3 265,6	22 376,7	5 588,5	- 1 104,8	- 607,9	29 630,2	6,6	29 636,8

2.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		3 222,8	2 362,6	4 597,1
Intérêts minoritaires		1,2	5,4	5,1
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		626,8	910,3	1 781,0
• variation des impôts différés		- 57,3	- 28,3	83,6
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites		86,8	75,9	155,2
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		- 0,5	1,4	0,5
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		- 53,6	8,1	16,5
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		- 1,1	0,6	1,3
Marge brute d'auto-financement		3 825,1	3 336,1	6 640,4
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 1 849,8	- 675,1	88,0
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		1 975,4	2 661,0	6 728,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 638,3	- 523,1	- 1 075,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3,6	12,5	14,5
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 54,2	- 23,9	- 117,3
Incidence des variations de périmètre		- 10,2	- 161,3	- 455,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 699,1	- 695,8	- 1 633,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 2 641,2	- 2 322,0	- 2 352,1
Augmentation de capital de la société mère			5,8	5,8
Valeur de cession / (acquisition) des actions propres			- 1 104,8	- 10 060,9
Rachat d'intérêts minoritaires				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		- 1 216,6	26,5	3 939,4
Émission d'emprunts à long terme		2 997,8		
Remboursement d'emprunts à long terme				
Remboursement de la dette de location		- 216,7	- 200,9	- 396,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		- 1 076,7	- 3 595,3	- 8 864,2
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		73,9	48,5	77,4
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		273,5	- 1 581,6	- 3 692,1
Trésorerie d'ouverture (E)		2 713,8	6 405,9	6 405,9
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	8.2	2 987,4	4 824,3	2 713,8

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 944,1 millions d'euros, 602,4 millions d'euros et 1 258,3 millions d'euros pour les premiers semestres 2022, 2021 et l'exercice 2021.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élèvent à - 7,0 millions d'euros, 4,2 millions d'euros et 1,7 million d'euros respectivement pour les premiers semestres 2022, 2021 et l'exercice 2021.

Les dividendes reçus s'élèvent à 396,3 millions d'euros, 378,9 millions d'euros et 379,8 millions d'euros pour les premiers semestres 2022, 2021 et l'exercice 2021. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élèvent à 279,2 millions d'euros (dont 18,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 264,3 millions d'euros (dont 18,6 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 513,1 millions d'euros (dont 37,0 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les premiers semestres 2022, 2021 et l'exercice 2021.

2.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1.	Principes comptables	17	NOTE 8.	Actifs et passifs financiers – Coût de l’endettement	22
NOTE 2.	Principaux événements de la période	17	NOTE 9.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	24
NOTE 3.	Éléments relatifs à l’exploitation – Information sectorielle	18	NOTE 10.	Capitaux propres – Résultat par action	26
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	20	NOTE 11.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	29
NOTE 5.	Avantages au personnel – Actions gratuites	21	NOTE 12.	Événements post-clôture	30
NOTE 6.	Actifs incorporels	21			
NOTE 7.	Titres mis en équivalence	22			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2022, le 28 juillet 2022.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2021, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2022.

L'IFRIC a publié en avril 2021 une décision relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le « cloud » dans le cadre d'un contrat « Software as a service » (dit SaaS). L'application de cette décision n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2022

Acquisition

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition significative au cours du premier semestre 2022.

2.1.2. Année 2021

Acquisitions

Le 1^{er} février 2021, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Takami Co. Cette société développe et commercialise sous licence les produits de la marque de soin de la peau Takami appartenant au Docteur Hiroshi Takami, fondateur des deux cliniques dermatologiques éponymes à Tokyo. Elle est présente majoritairement au Japon et dans certains pays d'Asie, notamment en Chine.

À cette occasion, L'Oréal a également renouvelé pour une très longue durée le contrat de licence de marque avec le Docteur Takami et signé un contrat de collaboration avec les cliniques Takami. Takami est intégré dans la Division L'Oréal Luxe.

L'impact de l'acquisition Takami sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2021 est de 54,4 millions d'euros et - 7,7 millions d'euros.

Le 8 décembre 2021, L'Oréal a signé un accord pour l'acquisition de Youth to the People, une marque de soin de la peau californienne inspirée par la *superfood*.

Youth to the People développe et commercialise des produits de soins de la peau haute performance, connus pour leurs formules innovantes qui associent scientifiquement des extraits de *superfood* premiums et végans.

Disponible aux États-Unis, au Canada, en Australie et dans certains pays européens où elle rencontre un vif succès, la marque est commercialisée par le biais d'une distribution omnicanale, à la fois en e-commerce D2C et en distribution

sélective. En 2021, les ventes de la marque ont dépassé les 50 millions de dollars. Cette acquisition a été finalisée le 29 décembre 2021 et est consolidée par intégration globale ; la marque est intégrée dans la Division L'Oréal Luxe.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 524,3 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition résultant de ces acquisitions et des autres actifs incorporels s'établit à 507,7 millions d'euros (dont 336,7 millions d'euros d'incorporels provisoires au titre de Youth to the People).

Cession

Le 31 mars 2021, L'Oréal a finalisé la cession du site de production de Cosmeurop, situé à Strasbourg, au groupe Superga.

2.2. Autres éléments

Conflit Russie et Ukraine

Les impacts de ce conflit aux bornes du Groupe ne sont pas significatifs.

Le Groupe a décidé de fermer temporairement tous ses magasins gérés en propre en Russie ainsi que les comptoirs gérés directement dans les grands magasins et a suspendu tous les investissements industriels et publicitaires nationaux.

Le Groupe a également pris la décision de fermer temporairement les sites de e-commerce de ses marques en Russie.

En application des sanctions européennes et américaines, le Groupe a également suspendu les ventes de tous ses produits à l'exception des produits essentiels du quotidien.

Émission d'un emprunt obligataire RSE

Le Groupe a émis un emprunt obligataire de 3 milliards d'euros en trois tranches dont une tranche de 1,3 milliard d'euros assortie de critères environnementaux (ESG) liés aux performances RSE du Groupe (note 8.1).

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques unique (*L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix, et PureOlogy*) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (*L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup*) et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (*Stylenanda, Essie, Dark and Lovely, Mixa, Niely, etc.*) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (*Lancôme, Kiehl's, Giorgio Armani Beauty, Yves Saint Laurent Beauté, Biotherm, Helena Rubinstein, Shu Uemura, IT Cosmetics, Urban Decay, Ralph Lauren, Mugler, Viktor&Rolf, Valentino, Azzaro, Youth to the People, Prada, Takami, etc.*) ;

- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (*La Roche-Posay, Vichy, CeraVe, SkinCeuticals, etc.*) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

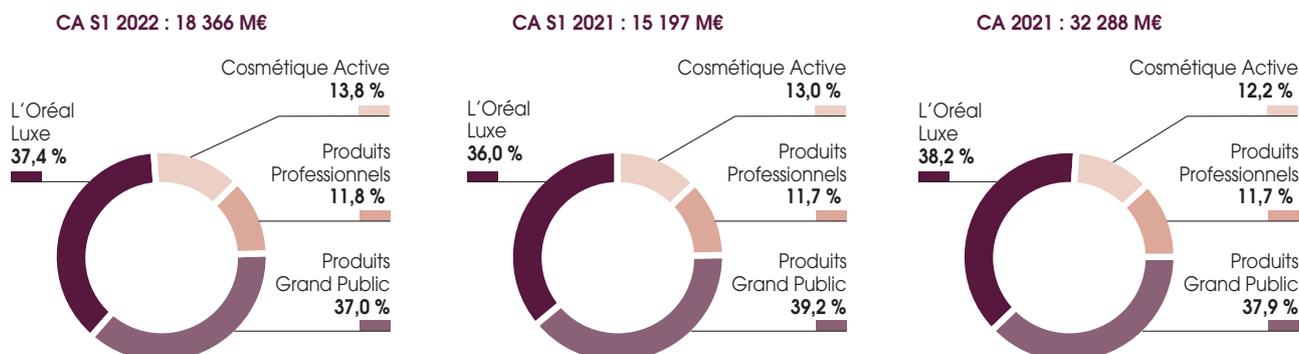
Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION SUR LES TROIS PÉRIODES



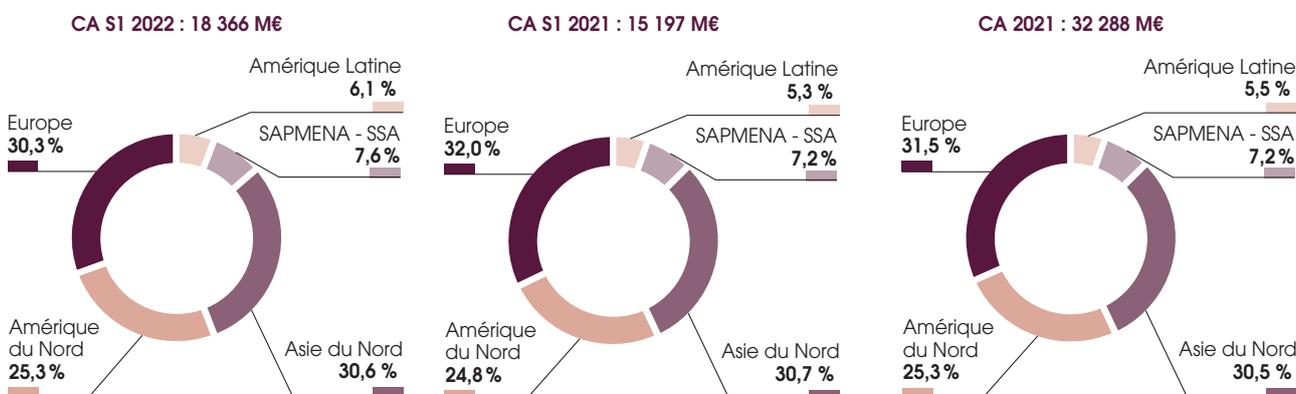
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2021	2021
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Produits Professionnels	2 163,8	21,7 %	14,6 %	1 778,7	3 783,9
Produits Grand Public	6 794,3	13,9 %	8,2 %	5 963,4	12 233,5
L'Oréal Luxe	6 871,6	25,6 %	17,0 %	5 472,2	12 346,2
Cosmétique Active	2 536,6	28,0 %	21,4 %	1 982,4	3 924,0
GROUPE	18 366,3	20,9 %	13,9 %	15 196,6	32 287,6

3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

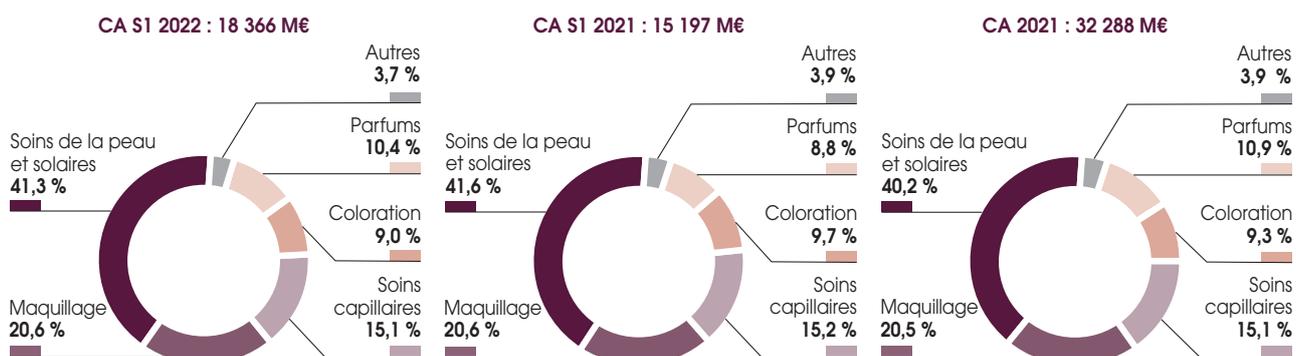
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Produits Professionnels	458,7	363,9	806,9
Produits Grand Public	1 359,8	1 193,4	2 466,0
L'Oréal Luxe	1 647,8	1 301,9	2 816,3
Cosmétique Active	703,5	570,0	990,5
TOTAL DES DIVISIONS	4 169,9	3 429,1	7 079,7
Non alloué	- 424,4	- 441,0	- 919,4
GROUPE	3 745,5	2 988,1	6 160,3

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

| POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE SUR LES TROIS PÉRIODES


En millions d'euros	Croissance (en %)			1 ^{er} semestre 2021	2021
	1 ^{er} semestre 2022	À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	5 567,2	14,6 %	13,9 %	4 857,1	10 184,8
Amérique du Nord	4 650,4	23,5 %	12,2 %	3 765,7	8 155,9
Asie du Nord	5 620,1	20,3 %	10,6 %	4 670,9	9 863,3
SAPMENA/SSA	1 403,4	28,3 %	22,9 %	1 093,9	2 312,0
Amérique Latine	1 125,3	39,1 %	29,2 %	809,0	1 771,5
GROUPE	18 366,3	20,90 %	13,90 %	15 196,6	32 287,6

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier
| POIDS DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER SUR LES TROIS PÉRIODES


2 • COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022

• Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2021	
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	7 576,5	19,7 %	12,1 %	6 328,4	12 982,3
Maquillage	3 783,4	20,8 %	13,1 %	3 131,3	6 626,8
Soins capillaires	2 765,3	19,5 %	14,0 %	2 314,8	4 880,1
Coloration	1 660,7	12,1 %	6,1 %	1 481,0	3 016,1
Parfums	1 901,0	41,7 %	35,1 %	1 341,4	3 511,8
Autres	679,4	13,3 %	8,2 %	599,8	1 270,6
GROUPE	18 366,3	20,9 %	13,9 %	15 196,6	32 287,7

3.2. Dotations aux amortissements, immobilisations corporelles et droits d'utilisation

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2022 s'élèvent à 712,3 millions d'euros dont 207,5 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 698,5 millions d'euros dont 193,8 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2021 et 1 459,1 millions d'euros dont 405,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2021.

3.2.2. Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les acquisitions du premier semestre 2022 s'élèvent à 596,4 millions d'euros dont 147,1 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 407,0 millions d'euros dont 93,9 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour le premier semestre 2021 et 1 121,0 millions d'euros dont 374,8 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour l'année 2021.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2022 s'élève à 606,7 millions d'euros dont 207,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 580,1 millions d'euros dont 195,7 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2021 et à 1 195,1 millions d'euros dont 405 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2021.

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels	0,6	- 1,2	- 0,4
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾		- 250,0	- 337,5
Coûts de restructuration ⁽²⁾	- 8,9	- 94,1	- 149,6
Autres ⁽³⁾	- 26,2	30,0	55,5
TOTAL	- 34,5	- 315,3	- 432,0

(1) Dont :

- au premier semestre 2021, l'écart d'acquisition de IT Cosmetics pour - 250 millions d'euros ;
- en 2021, l'écart d'acquisition de IT Cosmetics pour - 254,7 millions d'euros ainsi que la marque Magic à hauteur de - 82,8 millions d'euros.

(2) Dont :

- au premier semestre 2022, la réorganisation des structures opérationnelles entre Singapour et Malaisie pour 5 millions d'euros ;
- au premier semestre 2021, la poursuite de la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe pour 55,7 millions d'euros, la réorganisation des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Asie du Nord pour 27,6 millions d'euros ainsi que l'arrêt de la marque Shu Uemura en Corée pour 5,6 millions d'euros ;
- en 2021, la poursuite de la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe pour 60,8 millions d'euros, la réorganisation des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Asie du Nord pour 29 millions d'euros, la restructuration d'une activité industrielle en Europe de l'Est pour 10 millions d'euros, la restructuration de l'activité de production en Allemagne pour 18,2 millions d'euros ainsi que la réorganisation des circuits de distribution d'Urban Decay dans 17 pays pour 9,2 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2022, des dons philanthropiques pour 12,7 millions d'euros et des coûts exceptionnels liés au conflit en Ukraine pour 11,6 millions d'euros ;
- au premier semestre 2021, une reprise de provision pour 45 millions d'euros au titre d'un litige relatif à la propriété intellectuelle partiellement compensée par les frais relatifs aux acquisitions pour 6 millions d'euros ;
- en 2021, une reprise de provision pour 45,6 millions d'euros au titre d'un litige relatif à la propriété intellectuelle, la revalorisation à la baisse des dettes d'Earn-out Style Nanda et Atelier Cologne pour 44,2 millions d'euros partiellement compensée par des dons philanthropiques pour 16 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 14,3 millions d'euros.

NOTE 5. Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2022

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2021 est pour la France de 215 points de base pour les régimes de rente et de 195 points de base pour les régimes de capital. Sur la France, les actifs de couverture affichent une baisse de leur valeur.

La France présente des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour 338 millions d'euros. Cet impact a été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2022. Les autres pays présentent des impacts non significatifs qui n'ont pas été comptabilisés à fin juin.

b) Au 30 juin 2021

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2020 est d'environ 40 points de base pour le Royaume-Uni et de 50 points de base pour les États-Unis. Sur la France et les États-Unis, les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur.

La France et les États-Unis présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 294 millions d'euros et 92 millions d'euros. Ces impacts ont été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2021. Le Royaume-Uni présente des impacts non significatifs qui n'ont pas été comptabilisés à fin juin, la baisse de l'engagement étant compensée par la baisse de la valeur des actifs de couverture.

5.2. Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Aucun nouveau plan n'a été mis en place sur le premier semestre 2022.

Le plan du 17 avril 2018 a été définitivement attribué par l'émission de 868 225 actions le 19 avril 2022. Le nombre d'actions définitivement attribuées pour le plan du 17 avril 2018 a tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

Au 30 juin 2022, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2022, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 254,9 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 8 juin au 22 juin 2022 au cours de laquelle 410 943 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions définitif ne sera connu qu'en octobre 2023.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes *via* un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 26 juillet 2027 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 26 juillet 2022 à hauteur de 448 267 actions y compris actions abondées. La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 9,5 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 254,9 euros par action ; et
- 12,3 millions d'euros pour les salariés à l'international.

Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 286,36 euros par action.

La charge IFRS 2 au titre des plans d'actionnariat salariés constatée au titre du premier semestre 2022 s'élève à 11,2 millions d'euros.

NOTE 6. Actifs incorporels

Il n'y a pas eu de test d'*impairment* réalisé au 30 juin 2022 en l'absence d'événement défavorable. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition ou d'autres immobilisations incorporelles n'est intervenue sur le premier semestre 2022.

L'augmentation du poste *Écarts d'acquisition* de 279,4 millions d'euros résulte pour l'essentiel de la variation positive des taux de change pour 344,1 millions d'euros.

La hausse du poste *Autres immobilisations incorporelles* de 38,2 millions d'euros résulte essentiellement des acquisitions du semestre pour 166,9 millions d'euros, de l'allocation du goodwill de Youth to the People à la marque pour 64,6 millions d'euros et de la variation positive des taux de change pour 108,7 millions d'euros. Ces impacts sont principalement compensés par l'impact de la décision IFRIC sur les coûts SaaS pour 194,5 millions d'euros ainsi que par les dotations aux amortissements de la période pour 105,6 millions d'euros.

NOTE 7. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution	10,4	9,9	9,3
Autres	0,5	0,6	0,6
TOTAL	10,9	10,5	9,9

NOTE 8. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

8.1. Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

En mars 2022, le Groupe a réalisé une émission obligataire pour un montant total de 3 milliards d'euros. Elle se compose de trois tranches. Une première tranche à taux variable de

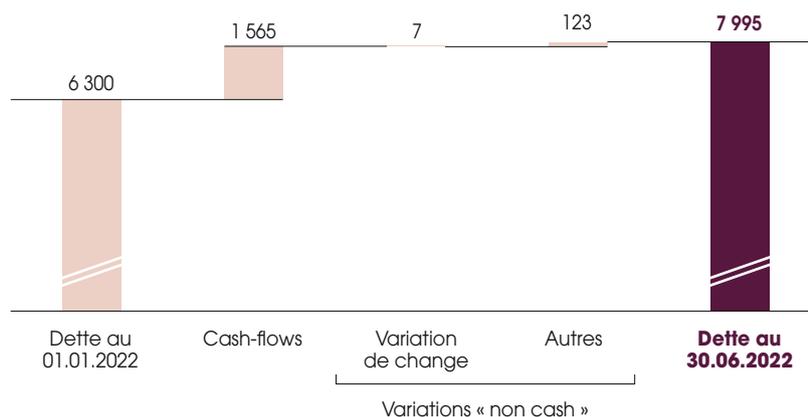
maturité 2 ans et d'un montant de 750 millions d'euros. Une deuxième tranche à taux fixe de même maturité et d'un montant de 1 000 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,375 % par an. Une troisième tranche à taux fixe de maturité 4 ans et 3 mois d'un montant de 1 250 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,875 % par an, comportant des critères environnementaux (ESG) liés à l'atteinte de performances internes au Groupe.

8.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme		3 096,3		662,9		2 507,0
Emprunts bancaires MLT						
Dettes financières de location	1 206,5	443,0	1 196,5	382,5	1 247,5	422,8
Concours bancaires		111,6		96,1		118,7
Autres emprunts et dettes financières	11,7	124,1	8,9	104,7	10,7	1 993,7
Emprunts obligataires	2 997,8	4,4				
TOTAL	4 215,9	3 779,4	1 205,4	1 246,2	1 258,2	5 042,2

8.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2021	Cash-flows	Variations « non cash »			Autres	30.06.2022
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur		
Titres négociables à court terme	2 507,1	562,3		27,1			3 096,3
Emprunts bancaires MLT							
Dettes de location	1 670,3	- 216,7		73,7		122,2	1 649,5
Concours bancaires	118,7	- 6,8		- 0,3			111,6
Autres emprunts et dettes financières	2 004,4	- 1 772,1		- 93,3		1,2	140,1
Emprunts obligataires		2 997,8					2 997,8
TOTAL	6 300,4	1 564,5	-	7,2	-	123,4	7 995,3



8.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	3 779,4	1 246,2	5 042,2
De 1 à 5 ans	3 890,1	912,7	933,7
Supérieure à 5 ans	325,8	292,6	324,4
TOTAL	7 995,3	2 451,5	6 300,4

(1) Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée de 5 000 millions d'euros au 30 juin 2022 tout comme au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

8.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Euro (EUR)	5 078,0	225,9	4 441,4
US dollar (USD)	1 106,4	484,3	59,2
Livre turque (TRY)	37,5	23,1	19,3
Peso colombien (COP)	26,2	28,2	21,2
Won coréen (KRW)	13,9	12,0	
Peso chilien (CLP)	10,3	23,2	8,8
Shilling kenyan (KES)	10,3	10,2	12,9
Roupie indonésienne (IDR)	10,0		
Livre égyptienne (EGP)	9,2	10,7	8,3
Dollar canadien (CAD)	7,8	8,0	3,2
Roupie pakistanaise (PKR)	6,9	8,4	8,0
Autres	29,3	38,4	47,7
TOTAL	6 345,8	872,4	4 630,0

8.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Taux variable	3 968,5	759,1	4 529,9
Taux fixe y compris dette de location	4 026,8	1 692,4	1 770,5
TOTAL	7 995,3	2 451,5	6 300,4

8.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élevaient à 0,17 % au 30 juin 2022 contre - 0,12 % au 30 juin 2021 et - 0,54 % au 31 décembre 2021 pour les titres négociables à court terme.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen et long terme au 30 juin 2022 comme au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

8.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,53 %	- 0,41 %	- 0,51 %
US dollar (USD)	0,75 %	0,08 %	0,08 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

8.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2022, la juste valeur des dettes s'élève à 7 995,3 millions d'euros contre 2 451,5 millions d'euros et 6 300,4 millions d'euros respectivement au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 6 341,4 millions d'euros contre 872,4 millions d'euros et 4 630,0 millions d'euros respectivement au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	538,6	538,6	2 167,3	2 169,3	513,2	513,3
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 448,8	2 450,3	2 657,0	2 659,7	2 200,6	2 201,6
TOTAL	2 987,4	2 988,9	4 824,3	4 829,0	2 713,8	2 714,9

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

8.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
• Sanofi ⁽¹⁾	11 390,0	4 033,5	10 446,6	4 033,5	10 472,6	4 033,5
• Autres titres cotés ⁽²⁾	104,7	95,2	37,8	18,7	34,5	20,6
• Titres non cotés ⁽³⁾	307,6	371,1	180,3	257,6	277,9	336,4
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	154,2	156,2	121,8	123,7	135,2	137,2
TOTAL	11 956,5	4 656,0	10 786,5	4 433,5	10 920,2	4 527,7

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,34 % au 30 juin 2022. La valeur au 30 juin 2022, au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021, respectivement de 11 390,0 millions d'euros, 10 446,6 millions d'euros et 10 472,6 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2022, au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 respectivement de 96,34 euros, 88,36 euros et 88,58 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend des titres de startups de biotechnologie cotées ainsi que les actions Euroapi pour 77,4 millions d'euros (coût réévalué) obtenues dans le cadre du versement d'un dividende exceptionnel en action par Sanofi.

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits dans le fonds Circular Innovation en 2021 et 50 millions d'euros souscrits en 2020 dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature ;

- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

NOTE 9. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2022, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à - 67,4 millions d'euros, contre 18,4 millions d'euros au 30 juin 2021 et - 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

9.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Valeur temps	- 30,2	- 27,2	- 70,5
Autres écarts de change	- 73,9	52,8	17,7
TOTAL	- 104,1	25,6	- 52,8

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;
- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 14,3 millions d'euros, 0,1 million d'euros et 1,5 million d'euros pour les premiers semestres 2022 et 2021 et l'année 2021.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Coût des ventes	- 87,5	25,6	- 37,2
Frais de recherche et innovation	12,9	- 6,7	- 4,2
Frais publi-promotionnels	- 14,4	3,3	- 5,9
Frais commerciaux et administratifs	- 15,1	3,4	- 5,5
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 104,1	25,6	- 52,8

9.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2022 comme au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

9.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2022, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 11 390,0 millions d'euros (note 8.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 96,34 euros du 30 juin 2022 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 139,0 millions d'euros avant impôt.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers significatifs comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
30 juin 2022				
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		119,3		119,3
Actions Euroapi	77,4			77,4
Actions Sanofi	11 390,0			11 390,0
Valeurs mobilières de placement	538,6			538,6
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	12 006,0	119,3	-	12 125,3
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		377,8		377,8
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	377,8	-	377,8

9.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

2 • COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

En millions d'euros

30 juin 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		70,9		70,9
Actions Sanofi	10 446,6			10 446,6
Valeurs mobilières de placement	2 167,3			2 167,3
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	12 613,9	70,9	-	12 684,8
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		155,4		155,4
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	155,4	-	155,4

En millions d'euros

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		67,6		67,6
Actions Sanofi	10 472,6			10 472,6
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 472,6	67,6	-	10 540,2
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		240,4		240,4
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	240,4	-	240,4

9.6. Dividendes Sanofi

En complément du dividende de 3,33 euros par action octroyé en numéraire par Sanofi au titre du dividende annuel versé à ses actionnaires, représentant pour le Groupe L'Oréal un montant de 393,7 millions d'euros, Sanofi a versé sur la période un dividende supplémentaire exceptionnel exclusivement en nature.

Le groupe Sanofi a décidé de coter en Bourse la société Euroapi le 6 mai 2022 dont elle était actionnaire à 100 % et de distribuer 58 % de ses actions Euroapi à ses actionnaires. À ce titre, le Groupe L'Oréal a reçu 5 140 317 actions Euroapi pour un montant total de 74,5 millions d'euros comptabilisés en produit financier.

NOTE 10. Capitaux propres – Résultat par action

10.1. Capital social

Le capital se compose de 536 280 609 actions de 0,20 euro au 30 juin 2022, contre 557 671 748 actions au 30 juin 2021 et 557 672 360 actions au 31 décembre 2021.

10.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2022

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2022 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2022	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360
Annulation	- 22 260 000	22 260 000	
Levées options et actions gratuites	868 249		868 249
Rachats d'actions propres			
AU 30.06.2022	536 280 609	-	536 280 609

Le nombre d'actions auto-détenues à fin décembre 2021 correspondant au rachat d'actions Nestlé pour 22 260 000 actions a été annulé par le Conseil d'Administration à effet au 10 février 2022.

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2022 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2022	22 260 000		22 260 000	8 940,0
Annulation	- 22 260 000		- 22 260 000	- 8 940,2
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres				
AU 30.06.2022	-		-	-
<i>En millions d'euros</i>				

b) Année 2021

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2021	559 871 580	-	559 871 580
Annulation	- 3 000 000	3 000 000	
Levées options et actions gratuites	800 780		800 780
Rachats d'actions propres		- 25 260 000	- 25 260 000
AU 31.12.2021	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2021	-	-	-	-
Annulation	- 3 000 000		- 3 000 000	- 1 104,8
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	25 260 000		25 260 000	10 045,0
AU 31.12.2021	22 260 000	-	22 260 000	8 940,2
<i>En millions d'euros</i>				8 940,2

10.3. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

10.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	2021
Résultat net – part du groupe	3 222,8	2 362,6	4 597,1
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	- 0,6	1,2	0,4
Dépréciation des actifs corporels et incorporels		250,0	337,5
Coûts de restructuration	8,9	94,1	149,6
Autres	26,2	- 30,0	- 55,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 6,1	- 70,7	- 104,4
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	- 0,2		- 0,4
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	3,0	- 7,2	14,2
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	3 254,0	2 600,0	4 938,5

2 • COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2022

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

10.3.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2022	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 222,8	535 789 632	6,02
Options d'achats et de souscriptions			
Actions gratuites		1 751 906	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 222,8	537 541 538	6,00

1 ^{er} semestre 2021	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	2 362,6	559 618 818	4,22
Options d'achats et de souscriptions		108 872	
Actions gratuites		2 105 864	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2 362,6	561 833 554	4,21

2021	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	4 597,1	557 600 698	8,24
Options d'achats et de souscriptions		55 463	
Actions gratuites		2 135 384	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	4 597,1	559 791 545	8,21

10.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2022	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 254,0	535 789 632	6,07
Options d'achats et de souscriptions			
Actions gratuites		1 751 906	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 254,0	537 541 538	6,05

1 ^{er} semestre 2021	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 600,0	559 618 818	4,65
Options d'achats et de souscriptions		108 872	
Actions gratuites		2 105 864	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 600,0	561 833 554	4,63

2021	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 938,5	557 600 698	8,86
Options d'achats et de souscriptions		55 463	
Actions gratuites		2 135 384	
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 938,5	559 791 545	8,82

10.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

NOTE 11. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1. Provisions pour risques et charges

11.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Provisions pour risques et charges non courantes	61,9	57,9	63,8
Provisions non courantes ⁽¹⁾	61,9	57,9	63,8
Provisions pour risques et charges courantes	1 245,0	1 211,1	1 223,3
Provisions pour restructurations	149,2	219,3	182,5
Provisions pour retour de produits	443,5	380,5	405,9
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	652,2	611,3	634,9
TOTAL	1 306,9	1 269,0	1 287,1

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence dont la France pour 189,5 millions d'euros (note 11.2.2.a et b).

11.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2021	31.12.2021	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2022
Provisions pour restructurations	219,3	182,5	15,4	- 39,0	- 18,6	8,9	149,2
Provisions pour retour de produits	380,5	405,9	274,9	- 216,2	- 52,2	31,1	443,5
Autres provisions pour risques et charges	669,2	698,7	119,4	- 98,1	- 26,0	20,1	714,2
TOTAL	1 269,0	1 287,1	409,7	- 353,3	- 96,8	60,1	1 306,9

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	390,2	- 314,3	- 78,2
Autres produits et charges	19,5	- 39,0	- 18,6
Résultat financier			

11.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

11.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 626 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet

en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 41,5 millions d'euros.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 201,1 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italienne, française, indonésienne et singapourienne en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations. La procédure espagnole vient d'être résolue, les administrations fiscales s'étant accordées pour éliminer la double imposition.

11.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006.

L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision devrait être rendue dans le courant de l'année 2022.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 12. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue au second semestre 2022 ou début 2023.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2022, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux concurrence encore en cours au 30 juin 2022 sont provisionnés à hauteur de 192,2 millions d'euros comme au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

3.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

L'Oréal

14 rue Royale
75008 PARIS

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 29 juillet 2022
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

David Dupont-Noel

ERNST & YOUNG Audit

Céline Eydiéu-Boutté

4.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 28 juillet 2022,

Par délégation du Directeur Général,

Christophe BABULE

Directeur Général Administration et Finances

Conception et réalisation : **côté**corp.

Crédits Photographiques : Couverture : Willow Smith/Txema Yeste/Mugler.

Retrouvez l'intégralité du
Document d'Enregistrement Universel 2021

sur www.loreal-finance.com
ou sur l'application L'Oréal Finance

L'ORÉAL

Société Anonyme au capital
de 107 345 775,20 euros
632 012 100 R.C.S. Paris

Siège administratif :
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél. : 01 47 56 70 00

Siège social :
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com